



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.443/1



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

3 juillet 2017
Original : Anglais

Réunion des points focaux du PAM

Athènes, Grèce, 12-15 septembre 2017

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

Ordre du jour provisoire

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PAM/PNUE
Athènes, 2017

Ordre du jour provisoire

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Questions organisationnelles**
 - a) Règlement intérieur
 - b) Élection du Bureau
 - c) Adoption de l'ordre du jour
 - d) Organisation des travaux
- 3. Rapport sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2016-2017**
- 4. Mise en œuvre financière 2016-2017**
- 5. Questions spécifiques pour examen et décision par la réunion**
 - 5.1 Format révisé de rapport pour l'application de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles
 - 5.2 Résultats des travaux menés par le Comité de respect des obligations
 - 5.3 Gouvernance, y compris/comprenant la version révisée de la Stratégie de mobilisation de ressources et la mise en œuvre de la décision IG.21/16 « Évaluation du plan d'action pour la Méditerranée »
 - 5.4 Mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025 et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée
 - 5.5 Mise en œuvre de l'Approche Écosystémique: Intérêt centré sur le Rapport sur la qualité de 2017 et les évaluations de suivi
 - 5.6 Mise en œuvre du Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières: un cadre régional commun de gestion intégrée des zones côtières et cadre conceptuel pour la planification de l'espace maritime
 - 5.7 Lignes directrices pour prévenir et réduire la pollution provenant des activités d'immersion et provenant de sources et d'activités situées à terre
 - 5.8 Guide Méditerranéen sur la coopération et l'assistance mutuelle pour l'intervention d'urgence en cas d'évènement de pollution marine
 - 5.9 Sauvegarde des espèces et de leurs habitats sous le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique de la Méditerranée
 - 5.10 Identification et préservation de sites d'intérêt écologique particulier en Méditerranée, y compris les Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM)
 - 5.11 Programme de travail et Budget 2018-2019 du PAM
- 6. Ordre du jour provisoire de la 20^{ème} réunion des Parties contractantes**
- 7. Questions diverses**
- 8. Adoption du rapport**
- 9. Clôture de la réunion**